

COMMUNIQUE DE PRESSE

3 février 2022

Le cabinet Oratio Avocats renforce son bureau de Nantes avec la nomination d'Annabelle Bézier en qualité d'Associée

Le cabinet Oratio Avocats annonce la nomination de Annabelle Bézier, Avocat, spécialisée en droit fiscal, en qualité d'Associée. Cette nomination conforte sa volonté de développer le bureau nantais du cabinet.

Avocat depuis 2007, Annabelle Bézier a suivi une formation en droit fiscal à l'Université Paris-Sorbonne. Elle exerce pendant six ans au sein du cabinet Fidal Direction Internationale avant de rejoindre le bureau Nantais du cabinet Oratio.

Annabelle conseille des PME et ETI en matière de fiscalité d'entreprise, notamment dans le cadre de leur restructuration, de leurs investissements immobiliers et de leurs projets internationaux. Le rapprochement du cabinet avec le réseau Baker Tilly International lui permet d'exercer auprès d'une clientèle internationale, notamment en matière de fiscalité indirecte (TVA).

Alors que la fiscalité devient de plus en plus complexe et technique, Annabelle est l'experte recherchée dans le domaine des opérations de cession et restructuration, de la transmission d'entreprise, des opérations immobilière et de la fiscalité indirecte.

Annabelle a su bâtir une relation de confiance avec ses clients et ses pairs. Sa détermination, son expertise et sa disponibilité font d'elle une professionnelle appréciée.

Avec la nomination de Annabelle Bézier, Oratio Avocats confirme son ambition de développer son bureau de Nantes avec une pratique fiscale d'excellence.

« Cette cooptation est le témoignage d'une confiance commune et la volonté de développer le cabinet et la marque Oratio, comme un acteur majeur de la région. L'ouverture de ce bureau a renforcé cette idée que j'ai de la proximité avec nos clients », indique Annabelle Bézier.

« Pour notre cabinet, l'association de Annabelle est une reconnaissance de son expertise et représente un atout pour le développement de nos dossiers tant en région que pour nos clients français et internationaux », indique Gilles Camphort, président, chez Oratio Avocats.

A propos d'ORATIO AVOCATS

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Paris, Nantes, Angers, Chartres, Le Mans, La Rochelle, Tours, Saumur, Lorient, Montaigne et Cholet.

Regroupant plus de 80 avocats totalisant plus de 150 professionnels, ORATIO Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, fondé sur l'alliance avec la société de conseil, audit et expertise comptable Baker Tilly STREGO, et dans le monde via le réseau Baker Tilly (148 pays).

<https://oratio-avocats.com>

Contact presse :

Anne Laroudie – Consultante média et influence

Elliott & Markus

a.laroudie@elliott-markus.com

T. + 33 1 84 25 27 08